

## EN TERRE ÉTRANGÈRE

Du chou coupé en deux, autant qu'il en faut pour une grosse tablée, au moins deux carottes par tête de pipe (en tout bien tout honneur) juste deux oignons coupés eux aussi en deux, et sans clou de girofle pour parfumer, le tout cuisant à petit feu dans la gélatine dégraissée de trois saucisses de couenne appelées ici *coudenats* que l'on se partagera. Tous les philosophes du potager sont priés à déjeuner. Une table à tréteaux a été installée dehors, ainsi que de longs bancs. Deux cubis de Fronton pour faire passer la chose, simple frisée aux noix en entrée, puis les fruits de saison et quelques *fenetras*, bien qu'on ait largement dépassé les calendes de mars. C'est à la bonne franquette. La maîtresse de maison a elle-même boulangé une grosse miche.

Le maraîcher a décidé de fêter dignement la dernière séance consacrée à Sophocle. Sept pièces sur cent vingt-trois, c'est aussi maigre que le *coudenat* qui sert d'assaisonnement au chou. Il importe cependant de marquer le coup. Le général Lysandre qui tenait la campagne athénienne a interrompu la sienne afin de laisser le corps mort du grand tragique regagner sa dernière demeure. Il n'aura pas eu le chagrin d'assister à la chute d'Athènes, ni de voir les trente tyrans gouverner sa Cité, il n'aura pas eu la joie non plus de savourer leur déconfiture et la restauration de la démocratie. Celle-ci eut la pudeur d'attendre que la pièce ait été représentée pour juger et condamner Socrate. Elle a même laissé passer deux ans.

La femme du maraîcher a trouvé bien cavalier le sonnet torché par son époux. Comme si les malheurs d'Œdipe méritaient d'être pris à la légère :

*Une fois revenu, je me croyais d'ailleurs,  
J'aurai tué un monstre et sauvé ma Cité.  
Ma mère m'a donné des frères et des sœurs  
Et remis le palais dont j'avais hérité.*

*Il arrive parfois qu'un méchant voyageur  
Vous salue en passant d'un coup de son fouet.  
La terre bien après dépérit et se meurt  
Pour un roi dont il faut trouver le meurtrier.*

*Peu important du coup les années écoulées,  
L'ignorance du sang que l'on a répandu,  
La faute revivra, à jamais rappelée.*

*Mes yeux vidés de sang ignorent tout ce pus :  
Je trouverai plus loin une profonde fosse  
Où je n'entendrai plus ce que me crie chaque os.*

Fred Caulan a haussé les épaules.

- Scarron et Fourest ont fait pis en leur temps. On a déversé sur cette histoire force pathos et des tombereaux de raisons. Puissent les nôtres être moins pesantes.

La femme du maraîcher a fait cuire la veille, dans l'eau bouillante, les *coudenats* pour qu'ils se débarrassent de leur graisse. Une nuit au frigo. Avant de se coucher, se débarrasser de la graisse figée, ce sera plus facile que lorsque la gélatine aura pris. Une demi-heure de cuisson, sinon, après avoir blanchi les choux. Pour la pièce, c'est moins simple. Le cycle thébain croise le cycle athénien. Ne retenir de Thésée que ce qui concerne la pièce, tout en glissant ce que les Athéniens ne pouvaient ignorer sur le héros. De plus, chronologiquement, l'action se déroule avant l'affrontement entre les frères ennemis, on sait juste que Polynice a conduit une coalition de sept chefs au pied des murs de Thèbes, Antigone ne s'est pas encore opposée à son oncle en voulant lui donner une sépulture. D'une certaine façon, c'est à Colone que tout se joue. Puis il y a cet oracle, selon lequel la dépouille d'Œdipe protégera celui qui la recueillera de tous ses ennemis. Si, après la mort de Sophocle, les Athéniens n'avaient pas oublié ce qu'ils lui doivent, Lysandre n'aurait jamais imposé une oligarchie à Athènes, et Philippe en aurait été pour ses frais. Voilà ce que c'est de prendre les mythes à la légère. Comme disait le défunt Couquemal, le maître en quelque sorte de Fred Caulan, on a oublié jusqu'aux avertissements d'Eschyle contre la démesure. Et ça n'avait pas pris les proportions que l'on connaît. Œdipe, lui aussi, nous met en garde, avant de disparaître.

Elle prend son souffle.

- L'argument est simple : Œdipe, aveugle, court les routes en compagnie de sa fille Antigone, pour la bonne raison que personne ne tient à l'accueillir, de crainte que la souillure dont il est atteint ne touche également ses hôtes. Au moins sait-il que la Cité qui recevra sa dépouille sera protégée contre ses ennemis. Encore faut-il se faire admettre. Il commence par adopter l'attitude du suppliant, qui se met sous la protection des divinités du lieu, les Euménides en l'occurrence. Il s'adresse aux habitants de Colone, puis au souverain du pays, à savoir Thésée. Il n'y aurait pas là de quoi en faire une pièce si Œdipe était le seul au courant de cette prophétie. Les Thébains estiment qu'un citoyen qu'ils ont rejeté leur appartient toujours. Les péripéties sont assurées par Ismène, la sœur d'Antigone, venue prévenir Œdipe des dangers qui le menacent – scène de reconnaissance, et de quoi tenir le public en haleine – Créon qui vient revendiquer un citoyen de sa Cité, puis Polynice qui ne sollicite que la protection de l'exilé. Créon essaiera de forcer l'aveugle à le suivre en lui enlevant ses filles, lesquelles seront promptement ramenées par Thésée. Comme Œdipe ne veut pas écouter son fils, l'on verra Thésée et Antigone unir leurs efforts afin qu'il accepte d'entendre un suppliant, comme on l'a lui-même écouté. Polynice n'ayant pas réussi à gagner son père à sa cause, demandera à sa sœur de prendre un engagement lourd de conséquences. Le public les connaît. Il ne reste plus qu'à mettre en scène la fin grandiose et mystérieuse du mourant. Il y a là de terribles secrets que Thésée seul peut entendre. L'attitude de suppliant qu'adoptent Œdipe au début de la pièce, puis Polynice donne une certaine solennité à la

pièce ; on ne s'étonne plus de l'apothéose finale, contée par un messager. Le chœur ne cessant de chanter la beauté des paysages d'Athènes, et sa grandeur, l'on peut être tenté de voir là un bel adieu à sa Cité. Mais il se s'agit pas que d'un congé. Sauf une allusion à son amitié avec Pirithoos, le passé mythique de Thésée passe littéralement à la trappe. C'est juste un souverain exemplaire. Le public convaincu des avantages de la démocratie, est prêt à oublier que lorsque Thésée revint des Enfers, sans pouvoir en ramener son ami, et ce grâce à Héraclès, sa position à Athènes n'était guère solide. Mais l'on est en ce temps-là, prêt à accueillir toutes variantes. Des cavaliers athéniens ayant étrillé des cavaliers thébains, l'année précédant la mort de l'auteur, et l'engagement ayant eu lieu près de Colone, on a voulu faire de ce drame une pièce de circonstance. Ce qui autorise les critiques à dire qu'il a été composé juste avant sa mort. Pour ce qui est de l'amitié entre Thésée et Pirithoos, je n'ai pas pris la peine d'approfondir.

Marie Verbsch se tourne vers Lucie Biline :

- Sophocle n'évoque cette histoire qu'en passant, à la fin de la pièce. Elle explique la présence de Thésée au seuil des Enfers, où il a déjà fait un tour pour obliger un ami, qui désirait enlever Perséphone à Hadès. Le prince des Enfers a fait preuve en l'occurrence d'une surprenante complaisance. Il a convié les deux intrus à sa table. Les deux intrus ne se sont pas méfiés. Il se sont tapé joyeusement la cloche avant de s'apercevoir qu'ils étaient littéralement vissés à leur siège. Héraclès, le factotum des Dieux, a dû descendre aux Enfers récupérer Thésée. Il n'a pu ramener Pirithoos. L'indulgence a des limites. Un mot sur le serment gravé dans une vasque à l'entrée de la caverne. Les deux héros devaient s'aider l'un l'autre à épouser une fille de Zeus. C'est ainsi que Thésée a pu enlever Hélène qui n'était pas encore en âge de se marier ; il a eu la politesse de ne pas consommer et les Dioscures l'ont récupérée intacte. Il ne restait plus qu'à rendre à Pirithoos la pareille, en descendant aux Enfers avec lui. Vous comprendrez aisément que Sophocle évite d'entrer dans ces détails. Cela fait partie du passé. Thésée a pris, comme on dit, de la bouteille. Il est devenu conscient de ses devoirs, comme il l'était quand il nettoyait les routes de leurs brigands, ou libérait Athènes de ses obligations envers Minos. Racine a-t-il fait exprès de nous laisser entendre que Thésée voulait enlever Perséphone, pour son usage personnel ?

Claudie Férante ne peut s'empêcher d'offrir à la compagnie un échantillon du noble délayage racinien :

*Je l'aime, non point tel que l'ont vu les Enfers,  
Volage admirateur de mille objets divers,  
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche.*

Fred Caulan applaudit :

- En trois vers, le second fait office de cheville, et le troisième déroule une périphrase qui occupe près de la moitié d'un hémistiche, c'est du grand art ! Cela dit, Phèdre plaide pour sa vilaine paroisse. Mais nous ne sommes pas ici chez Euripide ou Offenbach.

- L'exploit, dit Marie Verbch, c'est d'avoir réussi à traiter tant de sujets qui lui tenaient

à cœur dans une pièce apparemment lente. L'auteur sait y faire : Œdipe sera-t-il entendu par Thésée ? Les menaces évoquées par Ismène sont-elles réelles ? Créon réussira-t-il à contraindre son beau-frère à le suivre en s'emparant de ses filles ? Œdipe les retrouvera-t-il ? Acceptera-t-il d'entendre son fils, qui est un suppliant comme lui ? Et c'est Thésée qui mène l'affaire à son propre rythme (il disparaît régulièrement afin de célébrer un sacrifice et réapparaît aux moments-clés). Tout cela noyé dans un long lamento qui court jusqu'à son conclusion, pour le moins impressionnante. Chaque acteur joue sa partie, et les arguments ne sont pas triviaux.

- Parlons-en, de la conclusion, dit Luc Taireux. On a droit à des coups de tonnerre prolongés, suivis de longs échanges, à une procession dont l'aveugle prend la tête, étrangement guidé par Hermès et Perséphone, ablutions et libations avec de l'eau que lui apportent ses filles, derniers adieux, la voix de Charon en personne qui vient presser le mouvement, dernière entrevue avec Thésée à qui il confie des secrets que lui seul a le droit de connaître, tandis que tout le monde se retire. Le messager qui s'est permis de se retourner, ne peut que constater que Thésée est toujours là, mais plus Œdipe, dont on ne saura pas comment il a été escamoté. Ce dénouement fait penser à un coup de tonnerre dont les échos se répercutent longuement. On ne saurait se représenter plus douce et plus solennelle descente aux enfers.

- N'oublions pas dit Marie Verbsch qu'il est mort en terre étrangère, une terre étrangère qui s'est montré plus accueillante que sa propre Cité, et dont il sera le protecteur. Athènes est pour Sophocle une terre accueillante entre toutes, douce à l'étranger.

- Une belle démocratie, où les femmes comptent aussi peu que les esclaves, et presque moins que les résidents, grogne Isabelle Higure.

- Ces résidents étaient appelés métèques, ce qui veut dire qu'ils vivent avec les autres citoyens, sans les connotations déplaisantes que nous avons données à ce mot. J'abonderais dans votre sens en précisant que ces citoyens étaient assez bien traités pour qu'on essayât d'en réduire le nombre : pour Clisthène, il suffisait d'être né de père athénien, il a fallu plus tard être né de mère et de père athéniens. Nous, nous préférons rogner les droits de chacun, et nous avons même inventé une catégorie : les fin de droits. Cela dit, le métèque n'était pas d'emblée suspect. Vous avez raison de parler d'une démocratie directe où les décisions sont prises par, et sous le contrôle d'un cinquième des habitants de cette noble Cité. Là n'est pas la question. Les contemporains de Sophocle ne se la posaient pas. En revanche, ils étaient fort à cheval sur le respect que l'on doit à un suppliant réfugié dans un lieu sacré. Dois-je rappeler que l'abbé de Citeaux ne montra aucun égard pour les sept mille personnes réfugiées dans l'église de la Madeleine à Béziers, et poussa les croisés d'Innocent III, d'avance absous de toutes leurs fautes, à massacrer tous les habitants de la ville, sous prétexte que Dieu saurait faire le tri entre les morts de bon aloi, et les autres ? Les Alcéméonides, à Athènes, ont traîné comme une casserole l'exécution, au pied d'un autel d'Athéna, des partisans d'un homme qui voulait s'emparer du pouvoir. On ne cessera de rappeler ce sacrilège aux Athéniens. Périclès en était un, Alcibiade aussi. Une histoire vieille de plus d'un siècle. Un suppliant est sacré. Près de soixante ans avant, Eschyle montrait les filles de Danaos en Argolide,

sur un tertre, au pied d'un autel. Ce tertre se trouvait au bord de la mer. Les Danaïdes brandissaient des rameaux de suppliantes. Elles étaient poursuivies par leurs cousins, les fils d'Ægyptos. Pélasgos, qui règne sur Argos, empêche que ceux-ci les embarquent de force. Et ce, après avoir consulté son peuple. Si cela ne vous rappelle rien... C'est ce statut de suppliant qu'invoqueront Œdipe et Polynice, le premier pour que Thésée le protège, le second pour que son père l'écoute. Nos républiques à nous expulsent les sans logis des églises où ils se sont réfugiés, souvent à la demande des prêtres. Sommes-nous prêts encore à écouter les arguments d'Œdipe et de Polynice ?

Un silence respectueux suit ces paroles qui ont l'heur de ne pas trop déplaire à Isabelle Higure. L'on est au sud de la Loire. Le massacre de Béziers et la conduite des croisés imprègnent encore la mémoire collective. Personne n'a envie de suggérer que la démocratie athénienne a été largement financée par les autres Cités grecques, comme nos prétendus progrès par des colonies. On a fait son plein d'anachronismes.

- Curieusement, dit Luc Taireux, au début de sa vie, Œdipe est chez lui quand il grandit en terre étrangère, il est un étranger lorsqu'il rentre chez lui. En résolvant l'énigme du Sphinx, après avoir tué son père en passant, il devient citoyen de sa propre patrie, dont il est ensuite brutalement chassé, pour avoir par inadvertance commis un régicide, et un parricide par la même occasion, épousé sa mère, et lui avoir fait des enfants qui se trouvent être ses frères et ses sœurs, une série d'abominations qui rendrait indésirable l'homme le plus intègre. Or Créon le réclame, parce qu'en tant que citoyen de la Cité dont il est le roi, il doit rester à sa disposition. Est-il jamais chez lui, en somme ?

- C'est plus qu'une crise d'identité, pour employer notre jargon, explique Lucie Biline. Un Athénien appartient à sa famille, à son dème, à sa tribu, à sa Cité. Inutile de s'étendre sur ce qui sépare les individus de ce temps-là de nous. Les réseaux de solidarité, les cultes communs n'ont plus la même importance. Or c'est Laïos lui-même, son père, qui fait de lui un apatride, en demandant à un esclave de l'abandonner sur le Cithéron. Un oracle le chasse d'une patrie qui n'était pas la sienne, et il ne peut revenir chez lui qu'en accomplissant une partie de cet oracle. Il sera à nouveau chassé après avoir accompli l'autre, et s'en ira mourir en terre étrangère. Il a protégé Thèbes en tuant le Sphinx, il protégera Colone en y mourant. Cette absence de statut défini devait plonger les Athéniens dans un profond malaise. Qu'est-ce qui nous attache à une Cité ? le fait d'être né de parents qui en font partie ? Laïos ne veut pas de lui. Les services rendus ? Ils ne sont plus rien quand le scandale éclate. Le fait de pouvoir y être enterré ? Créon refuse ce droit à Polynice. Comme il a refusé avant à Œdipe celui de se faire enterrer ailleurs, non plus qu'à Thèbes. Il ne veut pas accueillir sa dépouille, il veut pouvoir en disposer à son gré.

- Une chose n'a pas changé, dit Fred Caulan, le désir d'être accepté, la crainte d'être rejeté. Pour Œdipe, il n'y a pas de milieu. On le porte en triomphe, on le condamne à l'errance. À notre époque où l'on se retrouve à la rue pour un rien, c'est un sujet qui peut nous toucher. Ou l'on te connaît, ou l'on ne veut plus te connaître. La religion ou les clubs que tu soutiens offrent des soins palliatifs auxquels on recourt hélas un peu trop volontiers. Les chapelles scientifiques ou politiques proposent des médecines plus

douces. Là, nous sommes devant une Cité bien soudée autour de son prince. Les suppliants et les intrus ne font que confirmer sa solidité. Ce n'est que dans ces conditions qu'Œdipe peut enfin s'expliquer.

- Pouvoir s'expliquer, soupire Nicolas Siffé... Bien avant les romans courtois où le preux s'échinait à rétablir les bonnes coutumes – ne nous posons pas trop de questions sur les nôtres, nous sommes si nombreux, et réduits à nous indigner au cas par cas – Sophocle en souligne l'importance dans l'administration des Cités. Hors des bonnes coutumes, il n'est pas de salut pour elles ou les individus. Je contredirai les Évangiles en disant que César n'est en droit de demander son dû que s'il ne s'appuie pas sur un méchant coutumier. Nous sommes aux débuts de la démocratie, et nous avons encore le loisir de rêver de bonnes coutumes.

- Les tragédiens le peuvent, précise Lucie Biline. Les politiques... il suffit de consulter certains épisodes de la Guerre du Péloponnèse. Sophocle préfère s'en tenir aux principes. Le souverain idéal ne doit pas avoir pris le pouvoir en expédiant son prédécesseur, quelle qu'ait été la conduite de ce dernier. Il peut gouverner parfaitement son pays, Électre est en droit de lui reprocher, comme à sa mère, d'avoir assassiné Agamemnon, et de ne pas entretenir sa tombe. S'ils se permettent en outre de faire du jour de leur crime une fête nationale... Œdipe a bien tué le souverain légitime, qui était son père. Au moins ne s'est-il pas accroché au pouvoir, et l'a-t-il exercé honnêtement. En revanche, Créon, Étéocle et Polynice sont indignes de monter sur le trône. L'on a pu sursauter en lisant qu'Étéocle a conquis le pouvoir en mettant le peuple de son côté. Il l'a fait comme bien des démagogues, pour se hisser au pouvoir, pas pour le servir. C'est à croire que, selon Sophocle, le gouvernement d'un roi, ce soit un service public, au même titre que ceux que l'on s'obstine depuis un quart de siècle à vouloir privatiser. Ne nous interrogeons pas trop sur nos princes. Œdipe ne nie pas que ses fautes doivent entraîner sa destitution et son exil. Elles ne justifient pas l'acharnement de ses fils, d'après la légende, à l'humilier, elles ne donnent absolument pas le droit à Créon de le harceler, surtout si elles sont involontaires. D'autant plus que lorsqu'il a compris qu'il en était coupable, il en a été si désespéré qu'il s'est crevé les yeux. Il doit convaincre les habitants de Colone qu'il n'a jamais voulu commettre de tels crimes, et qu'en plus, il expie les crimes des autres.

- Si nous reprenions ses arguments... propose Marie Verbch en se tournant vers la femme du maraîcher.

- D'emblée, dit-elle, l'on est saisi par la force d'un nom. D'où la prière d'Œdipe au coryphée de dissocier son nom de sa personne et des actes, pour mieux juger ces derniers. C'est un peu comme si le jugement porté sur la personne et les actes, aussi erroné soit-il, affectait définitivement le nom et rendait impossible toute révision. Les exilés n'ont pas en vain parlé de la piété légendaire d'Athènes. Ce n'est que dans cette Cité qu'il est enfin possible de plaider sa cause en appel, et de se prononcer sur le fond. Il s'agit très précisément de requalifier les faits. Étrangement, l'arrivée d'Ismène, venue expliquer ce qui se trame à Thèbes, plaide pour le réfugié, en soulignant la différence entre les filles attentives, et les fils indignes prêts à s'entretuer. Un vieillard abandonné par sa descendance mâle suscite d'emblée la pitié. Les oracles prédisant la victoire à

celui qui le récupérerait mort ou vif, on aimerait le ramener non pas à Thèbes, où l'on refuse toujours de l'accueillir, mais pas trop loin, qu'il reste à portée. Renié par ses propres fils, toujours exclu de sa Cité, qui n'a voulu ni le lapider quand il l'aurait désiré, ni le garder quand il avait repris ses esprits, Œdipe devient le suppliant exemplaire, d'autant plus qu'il s'est lui-même châtié de ses prétendues fautes.

- Je ne sais trop, dit Luc Taireux, ce que vaudrait une thérapie reposant sur la requalification des faits dont on a été involontairement témoin ou acteur. Il ne s'agit pas de sous-estimer les traumatismes, mais d'examiner un dossier, en faisant remonter autant de pièces manquantes que possible. Œdipe a repris ses esprits, ce n'est pas le cas de sa cité. Collectivement, nous pouvons regretter notre tendance à coller des casseroles sur le dos de notre prochain. Œdipe a bien raison de lancer à Créon que, s'il a commis sans le savoir les fautes qu'on lui reproche, aussi graves soient-elles, c'est sciemment que celui-ci prend plaisir à les rappeler. Combien nous traînons-nous d'affaires en souffrance qui ne seront jamais jugées, à la merci d'une levée de boucliers ? Le chœur d'Athènes, est prêt à traiter ce dossier, comme son Aréopage avait examiné le cas d'Oreste, un procès où chaque Dieu était venu témoigner devant l'accusation représentée par les Érinyes ? Il ne faut pas oublier qu'Œdipe appelle les Euménides à son secours, lesquelles Euménides ne sont que des furies domestiquées. Je pressens de bien étranges développements, si l'on voulait y regarder de plus près. Mais c'est malheureusement une autre histoire.

- Le bon René Girard se poulècherait les babines, avance René Sance. Un rejet collectif fondé sur des griefs illusoire. L'horreur du délit suffit, l'on ne saurait trouver plus affreux mélange de sens et d'humeurs, les notions de père, de mère, d'époux, de fils, de frère, de fille et de sœur se trouvent confondues dans un même tourbillon de transgressions. Laïos s'est conduit d'une façon atroce avec son hôte, en enlevant son fils pour assouvir un désir infâme, et voilà toute sa descendance – il n'aurait pas dû en avoir, Apollon l'avait prévenu – entraînée dans une cascade de malédictions. La mort du coupable, tué par son propre fils, n'apaise pas la colère des Dieux...

- Ces désirs n'étaient infâmes, précise Isabelle Higère, que parce Chrysisse était le fils adultérin d'un roi et d'une nymphe. Les esclaves étaient déjà censés payer de leur personne...

- ... or que fait Œdipe ? Il fait valoir, devant le Coryphée, que l'horreur qu'inspire son nom empêche de juger la personne qu'il est, et les circonstances de l'acte. Bien qu'ils connaissent son histoire, le chœur n'a jamais songé que des actes pouvaient être subis, plutôt que commis. C'est sciemment que Laïos a commis le crime qu'on lui reproché, c'est sciemment que ses parents ont abandonné Œdipe, dont ils savaient qu'il était leur fils. Celui-ci n'est coupable que d'être parti de chez ses parents adoptifs pour éviter de tuer l'un et de coucher avec l'autre, de s'être efficacement défendu contre un voyageur agressif dont il ignorait que c'était son père, d'avoir sauvé une cité, qui se trouvait être la sienne, en résolvant l'énigme du Sphinx, épousé une reine qui était sa mère, et de lui avoir fait des enfants, qui étaient du même coup ses frères et ses sœurs. L'acte subi repose sur un malentendu. Il n'est ni le résultat d'une imprudence (comme les tuteurs abusifs de la comédie, Œdipe est entre autres le roi de la précaution inutile) ni la

conséquence d'une volonté délibérée. La seule imprudence qu'ait commise Œdipe, c'est de quitter le lieu sacré où il s'était réfugié, parce qu'il faisait confiance aux vieillards du chœur. Il clame son innocence, et non son irresponsabilité, comme l'aiment faire les délinquants et les criminels d'aujourd'hui. Les vieillards acceptent ses arguments et l'absolvent dès le vers... deux cent quatre-vingt-douze, une sentence qui n'a plus qu'à être confirmée par les notables et le souverain. Sophocle ne reconnaît que l'ignorance comme raison valable. Le fait de n'avoir pu s'empêcher de commettre un crime qu'on aurait pu éviter de commettre ne constitue pas, comme de nos jours, une circonstance atténuante. Créon n'est pas tenu de harceler son beau-frère, d'enlever ses filles, de le poursuivre en dehors des frontières de sa propre cité. Étéocle n'est pas contraint à chasser son frère, ni Polynice à conduire une coalition sous les murs de sa cité, Œdipe n'a pas à devenir le jeu des appétits incontrôlés de gens qui ne cherchent même pas à fuir une malédiction. Qui d'autre que de vénérables vieillards Athéniens est à même de le comprendre ?

- Il n'est effectivement pas question d'irresponsabilité, reconnaît Fred Cauhan, mais de qualification des actes. Chacun se doit de savoir ce qu'il fait dans la mesure où il le peut, ce qui représente une ascèse pour ainsi dire minimaliste, et d'en accepter les conséquences. Il est malhonnête d'invoquer à tout bout de champ les dieux qui mènent la danse, la Cité n'a pas à tenir compte du *Ça*, elle a assez à faire avec ses citoyens. On est irresponsable quand on ne sait pas ce qui nous pousse à nuire, on est innocent quand on ne dispose pas de toutes les données factuelles. Tirésias n'avait pas à laisser faire pour s'en prendre aux ignorants après la bataille.

- Tout le monde ne peut pas avoir le sévère détachement des vrais épicuriens, dit René Sance.

- On n'est pas forcé de se laisser aller, dit Luc Taireux.

Isabelle Higère se contente de froncer les sourcils. Elle professe une spontanéité toute libertaire, sans approuver l'inconscience volontaire des chauffards de la vie. Créon, Étéocle et Polynice n'obéissent qu'à leurs pulsions, et ne déploient leur éloquence que pour les dissimuler sous la première raison venue. Le chœur semble l'avoir compris, il est prêt à écouter les explications de Créon et de Polynice, mais encore plus à accepter la réfutation d'Œdipe. Il est surprenant que des analystes se mettent du côté du chœur, en ignorant benoîtement la puissance de notre libido.

- Thésée n'intervient qu'à la fin du premier tiers de la pièce, fait-elle remarquer. Une fois qu'il a pris l'engagement de ne pas laisser emmener le suppliant... il s'en va célébrer un sacrifice, en le laissant seul avec des vieillards pour le protéger et ses deux filles qui ne peuvent servir que d'otage. Je veux bien que son nom protège des réfugiés de toute violence, mais quand même... Au moins est-il accessible à la pitié : l'aspect d'Œdipe le touche, lui aussi, mais surtout il reconnaît qu'il a été lui-même un étranger, et qu'il a bien souvent risqué sa vie en terre étrangère. Comme on aimerait que d'aucuns se souvinsent qu'ils ont été des étrangers au pays d'Égypte ! Les métèques n'étaient pas automatiquement suspects à la cité d'Athènes. Pour Thésée Œdipe a parfaitement le droit de se faire ensevelir en terre étrangère, quels que soient ses prétendus péchés.



- On aurait intérêt à examiner de plus près le début des pièces où il apparaît, dit Marie Verbch. Quand il règne sur Thèbes, ce sont des enfants qui agitent des rameaux d'oliviers devant son palais, en le suppliant de trouver un remède aux malheurs qui se sont abattus sur sa Cité. Quand il s'arrête à Colone, c'est lui qui invoque les terribles déesses du pays. Il n'a connu en fait que deux répits, son enfance à Corinthe, son règne avant que les oracles s'accomplissent. Il a eu largement le temps de maintenir la paix sociale et d'élever ses enfants. Sinon, c'est l'homme perpétuellement exposé. Par un domestique d'abord sur l'ordre de ses parents. Exposé ensuite aux railleries d'une bande d'ivrognes qui savent qu'il n'est pas l'enfant du couple stérile par lequel il a été élevé. Exposé à se voir menacé par un oracle qui le pousse à partir. Exposé enfin à entendre de bien atroces vérités. C'est beaucoup pour un homme qui a résolu l'énigme du Sphinx, puis garanti efficacement la sécurité de ses citoyens. L'on ne peut décider sainement que lorsqu'on est en possession de tous les éléments. Il découvre avec horreur que s'il ne connaît pas l'avenir, il ne sait rien de son passé. Il dispose à Colone de tous les éléments, mais il est impuissant, à la merci de tous les coups de force, contraint de plaider sa cause. Il est aveugle ; c'est bien malgré lui qu'il se retrouve dans une enceinte sacrée aux portes d'Athènes. C'est en apprenant le nom du roi, qu'il comprend que sa vie arrive à son terme, que c'est là qu'il doit être enterré, et qu'il sera le protecteur de la Cité qui l'aura accueilli. Athènes est le refuge de l'homme éternellement exposé, et son rempart. Je ne crois pas qu'il faille penser à l'échec d'un coup de main de quelques cavaliers Thébains. C'est une glorification de la Cité capable de ne pas rejeter l'homme éternellement exposé, chargé de tous les péchés qu'il n'a pas voulu commettre. Chaque acteur exposant ses raisons, nous sommes dans un tribunal en plein air et le public est invité à assister aux débats. Les arguments captieux de Créon et la mauvaise foi de Polynice, le fils indigne, sont vite balayés par le père éprouvé. L'on aura droit enfin à de beaux effets spéciaux. Tous les dangers qui menacent une cité auront été passés en revue, la violence arbitraire de l'opportuniste qui a su s'emparer du pouvoir, furtivement les manipulations de ceux qui savent se gagner les faveurs de l'opinion – comme Étéocle – et la rage de ceux qui sont prêts à tout pour reprendre ce qu'ils estiment être leur dû, même à conduire une coalition contre leur propre pays. Est-ce là une allusion aux oligarques qui ne supportent pas la démocratie telle qu'elle est ? Je n'oserai l'avancer. Il y a des généraux qui n'ont pas trop résisté à Hitler après le Front Populaire. Que ne ferait-on pas pour remettre la Gueuse à sa place ? Une Cité n'a besoin ni de rassembleurs, ni de démagogues, il lui faut des conciliateurs. Après les exactions des Trente Tyrans, et le retour à la démocratie, deux ans après la mort de Sophocle, avec la médiation il est vrai d'un Spartiate, Pausanias, qui souhaite une démocratie modérée, les Athéniens se résolvent à une amnistie générale. Seuls les trente Tyrans et ceux qui auront tué ou fait exécuter des citoyens seront inquiétés. Tous les autres, quelles que soient leurs griefs devront les faire taire leurs rancunes. J'aime à penser que plus que Pausanias, l'ombre du grand Sophocle planait sur les débats. Nous avons, nous, épargné Pétain, mais fusillé un écrivain, inquiété un dramaturge qui n'écrivait que des pièces légères, et tondu quelques femmes. On ne dispose pas toujours d'un auteur tragique capable de donner de bons

principes à plusieurs générations de spectateurs. S'il n'a rien fait pour la psychanalyse, au moins aura-t-il jeté les bases d'une macrosociologie qui n'en peut plus de tâtonner.

- Puis-je ajouter une remarque déplacée ? demande Fred Caulan.

- Nous sommes entre nous.

- Mis à part son dénouement, *Les Sept contre Thèbes* d'Eschyle n'étaient qu'un immense pré-générique. *Œdipe à Colone*, ne constitue-t-il pas, avec son défilé de personnages, un vaste générique final ?

- Vingt-quatre siècles avant les frères Lumière, c'est une performance ! Disons un épilogue, et un congé. L'on s'est interrogé sur le sens précis du derniers vers. Sophocle voulait-il dire qu'il n'y avait plus rien à ajouter (comme à sa vie ou à son œuvre) ou que tout rentrait dans l'ordre ? Fred Bibel a choisi la seconde interprétation.

\*\*\*



rené Biberfeld 2013